

Compte administratif, rapports social et environnemental 2012.

10/06/2013

Par M. Bertrand DELANOË - Maire de Paris

Seul le prononcé fait foi

Mes chers collègues, l'examen conjoint du compte administratif, du rapport social et du rapport environnemental nous permettent ce matin de bien saisir la cohérence de ce que nous avons entrepris en 2012 pour les Parisiens. Ces trois documents mettent en lumière le sens de notre politique, et les progrès tangibles auxquelles elle a concouru.

Le signe incontestable de ces évolutions positives nous a été livré par l'INSEE en début d'année : avec ses 118.000 habitants supplémentaires entre 2001 et 2011, Paris a su créer les conditions d'un nouvel essor et d'une attractivité retrouvée. Notre collectivité a consolidé ses acquis et conduit de nouvelles avancées au cours de l'année 2012 en étant sérieuse et ambitieuse dans sa gestion, exigeante et créative dans son rapport à l'environnement, et attentive à ses personnels.

Dans un contexte de crise profonde, nous avons inscrit notre effort de solidarité et la dynamique de nos investissements dans le cadre sécurisé que leur procure le sérieux budgétaire. En s'engageant à hauteur de 2 milliards 173 millions aux côtés de celles et ceux qui ont le plus de mal à faire face, notre ville s'est attachée à protéger et à rassembler les Parisiens. La progression de 8% des budgets consacrés aux personnes en situation de handicap montre que les difficultés économiques traversées par notre pays ne nous font pas oublier notre souci d'intégration et de vivre ensemble.

En finançant 6.197 logements, au-delà même de l'objectif qu'elle s'était fixé, notre collectivité a par ailleurs intensifié sa mobilisation et ouvert aux Parisiens des classes populaires et des classes moyennes de nouvelles perspectives pour se loger. Dans le même temps, Paris a continué à aller de l'avant, sans céder à la tentation du repli sur soi, en maintenant un très haut niveau d'investissement. En consacrant 1 milliard 662 millions en 2012 aux nouveaux quartiers en cours d'aménagement, aux infrastructures de transport, et aux services publics de proximité, nous avons rendu notre ville plus accessible, plus dynamique et plus vivante.

L'ouverture de 19 crèches, l'extension de 2 écoles et d'un collège, la création de 2 lieux d'accueil innovants et de 4 antennes jeunes ont en particulier permis de répondre aux besoins des 15.000 familles et des 35.000 jeunes supplémentaires que compte Paris depuis 2001.

C'est aussi dans un environnement respecté et régénéré que se sont intégrés ces équipements. Les livraisons de la centrale photovoltaïque de la Halle Pajol et de la toiture végétalisée de Beaugrenelle ont constitué des avancées significatives sur le chemin de la transition écologique.

L'ouverture de l'Observatoire de la biodiversité et l'actualisation du plan climat ont manifesté notre souci d'harmoniser à Paris les impératifs de notre développement et les exigences de notre ambition environnementale. Cette préoccupation s'est également traduite par plusieurs engagements décisifs pour l'avenir. Nous avons décidé de la sauvegarde du réseau d'eau non potable, et acté le forage d'un puits de géothermie à Batignolles. Nous avons planifié la réduction des déchets à l'horizon 2015, lancé les procédures pour décliner les orientations du plan climat dans 200 écoles supplémentaires, et proscrit le diesel du nouveau marché de collecte des ordures ménagères.

Tout cela nous l'avons entrepris pour permettre à Paris de conserver et même d'accentuer son temps d'avance.

Toutes ces avancées ont été rendues possibles par la forte mobilisation de l'ensemble des personnels de la ville et du département, que le rapport social met très bien cette année en lumière. L'administration parisienne a consenti des efforts très importants pour s'adapter en permanence aux besoins des Parisiens.

En créant des emplois avec souplesse et réactivité là où les circonstances l'exigeaient, en développant la formation, en rationalisant nos procédures, nous sommes parvenus à renforcer le service public tout en assurant la maîtrise des coûts et la stabilité des effectifs. Dans le même temps, les conditions de travail des agents se sont améliorées et des discussions approfondies avec les partenaires sociaux ont permis de préparer le vaste plan de dé-précarisation que nous avons adopté en mars. La réduction des écarts de rémunération et la modernisation de notre système de promotion ont marqué des avancées concrètes en termes de justice sociale.

Parallèlement, la sécurité et la santé au travail ont continué à faire l'objet de mesures fortes destinées à améliorer le quotidien des agents, notamment en matière de rénovation des locaux sociaux. Tous ces progrès sont intervenus grâce à un dialogue social nourri par la large enquête « Paris et moi ». C'est donc une administration à l'image de Paris qui s'est mobilisée pour l'égalité dans l'emploi, l'insertion professionnelle des personnes les plus fragiles, et le soutien à la jeunesse.

Enfin, notre service public résolument tourné vers l'avenir s'est lancé dans une transition technologique qui doit permettre aux agents de se concentrer sur les tâches les plus essentielles au contact des Parisiens. L'application « Paris à la seconde » est emblématique de cette évolution vers davantage de transparence, de réactivité et donc de confiance.

Mes chers collègues, notre ville s'est donnée en 2012 les moyens de ses ambitions. Je tiens à remercier les adjoints pour leur loyauté, leur énergie et leur créativité. Je tiens également à saluer tous les agents de notre collectivité, intensément engagés au service des Parisiens. C'est grâce à eux que Paris progresse malgré la crise.